

M11-Les Différents Types d'Entreprises

I. Classification des Entreprises

Les entreprises peuvent être classées selon plusieurs critères essentiels qui influencent leur gestion et leur structure.

A. Selon la Taille

- **Critères de Mesure** : La taille d'une entreprise est généralement évaluée par l'effectif, le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, les bénéfices, et les capitaux propres. Les critères les plus courants sont l'effectif et le chiffre d'affaires.
- **Classification par l'Effectif** :
 - Micro-entreprise : 0 salarié
 - Très petite entreprise (TPE) : 1 à 9 salariés
 - Petite entreprise (PE) : 10 à 49 salariés
 - Moyenne entreprise (PME) : 50 à 499 salariés
 - Grande entreprise (GE) : 500 à 999 salariés
 - Très grande entreprise (TGE) : plus de 1000 salariés
- Les **Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)** sont définies par l'INSEE comme des entreprises qui ne sont ni des petites et moyennes entreprises (PME), ni des grandes entreprises. Selon la classification européenne, une ETI doit remplir certaines conditions quantitatives, notamment :
 - Avoir un effectif compris entre 250 et 4 999 salariés.
 - Avoir un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.
 - Les ETI sont reconnues pour leur capacité à innover et leur flexibilité, jouant souvent un rôle crucial dans l'économie en bridant le fossé entre les PME et les grandes entreprises. Elles sont généralement très actives à l'international tout en ayant une forte implantation régionale.

B. Selon l'Activité Exercée

- **Secteurs Économiques** :
 - **Secteur Primaire** : Inclut l'agriculture, la pêche, et l'exploitation minière.
 - **Secteur Secondaire** : Comprend les activités manufacturières et de transformation.
 - **Secteur Tertiaire** : Englobe les services.
 - **Secteur Quaternaire** : Relatif aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

C. Selon le Statut Juridique

- **Secteur Privé** : Comprend les entreprises individuelles et les sociétés (personnelles ou de capitaux).
- **Secteur Public et Semi-public** : Inclut les entreprises publiques (ex. Renault) et semi-publiques (ex. SNCF, France Télécom).
- **Secteur Social (à But Non Lucratif)** : Comprend les coopératives, les mutuelles, et les associations loi 1901.

II. Intégration des Entreprises dans le Système Productif

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont prédominantes en France, représentant plus de 95% des entreprises industrielles et fournissant 55% des emplois industriels.

A. Relations Entre les Entreprises

- **Relations de Concurrence** : Se manifestent lorsque plusieurs entreprises interviennent sur le même marché.
- **Relations de Complémentarité** : Incluent l'intégration verticale et la sous-traitance, permettant aux entreprises de se rapprocher de leurs fournisseurs ou clients.
- **Relations de Coopération** : Incluent les groupements d'intérêt économique (GIE) et les franchises, où les entreprises conjuguent leurs efforts tout en conservant leur autonomie juridique.

B. Mouvements de Concentration

- **Avantages** : Réduction des coûts, augmentation des débouchés, création de synergies, et partage des risques.
- **Inconvénients** : Peut entraîner une restructuration avec des réductions d'effectifs et des fermetures d'établissements.